



AWANS

BULLETIN COMMUNAL

N° 1
Janvier/
février 08

MOT DU BOURGEMESTRE

Cher(e)s citoyen(ne)s,

Je tiens tout d'abord, une fois encore, à vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée en me désignant en qualité de Bourgmestre il y a déjà un peu plus d'un an.

Dans un souci de renforcer encore la proximité avec la population, notre Collège a décidé de mettre sur pied un bulletin communal bimestriel. Ce dernier sera l'occasion, pour chaque mandataire du Collège communal, de traiter de sujets en rapport avec ses compétences directes.

C'est, dès lors, à moi qu'il revient l'honneur de donner le coup d'envoi de ce nouvel outil de communication que j'ai décidé de consacrer plus particulièrement à l'ordre public et aux affaires économiques.

Je reste, bien évidemment, à votre disposition, notamment, dans le cadre de mes permanences organisées généralement les vendredis après-midi (uniquement sur rendez-vous au **04/364.06.28** ou nathalie.chabot@awans.be).

Bonne lecture et encore mes meilleurs vœux de bonheur et de santé !

André VRANCKEN,
Bourgmestre.



SOMMAIRE

- ◆ L'ordre public
La salubrité publique
La sécurité
- ◆ Les affaires économiques
- ◆ Agend'Awans
- ◆ Vœux du Collège communal

L'ORDRE PUBLIC

Comme vous le savez, les communes ont pour mission de faire jouir leurs habitants d'une bonne police à savoir, notamment, la propreté, la tranquillité, la sécurité mais également la salubrité.

Plus qu'un pouvoir, c'est un devoir qui incombe aux Autorités communales et plus particulièrement au Bourgmestre.

J'en retiendrai deux.

La salubrité publique

Je souhaite que chacun puisse bénéficier d'un logement décent où une vie de famille puisse trouver une place normale. Force est néanmoins de constater, notamment sur notre territoire, le nombre insuffisant de logements accessibles à tous et plus particulièrement aux jeunes ménages. Il faut également parfois déplorer l'état de salubrité de certains d'entre eux qui posent ainsi des problèmes de sécurité publique, d'hygiène mais également de cadre de vie.

Croyez-bien que je mettrai tout en œuvre pour tenter de remédier, tant que faire se peut, à ces problèmes.

La sécurité

La principale compétence du Bourgmestre a toujours été de garantir la sécurité des citoyens et ce, sous toutes ses formes.

Divers aspects sont ici visés notamment, la lutte contre les risques d'incendie, l'aide médicale urgente, la sécurité routière, mais également la lutte contre la pauvreté.

Durant l'année 2007, notre Conseil communal a adopté, dans ce cadre, diverses mesures visant, notamment, à réduire la vitesse au sein de nos villages ou encore à garantir la sécurité des usagers les plus faibles (pistes cyclables, passages pour piétons).

Nous nous sommes également dotés d'un service de sanctions administratives destiné, tout particulièrement, à lutter contre les petites incivilités qui dégradent, bien souvent, notre cadre de vie direct.

Mon objectif est d'intensifier la prévention car, comme vous, je pense qu'il vaut mieux prévenir que guérir.



Stand de la police lors du festival Ainsi font font... (août 2007)